

FSFChemin des Allinges 2
1006 Lausanne**ssp**  **vaud**Avenue Louis-Ruchonnet 45
1003 Lausanne**sud**Place Chauderon 5
1003 LausanneMadame la Présidente du Conseil d'Etat
Christelle Luisier Brodard
Place du Château 1
1014 Lausanne

Lausanne, le 22 septembre 2022

Indexation des salaires octobre 2021 pour octobre 2022

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,


Nous nous adressons par votre intermédiaire, à l'ensemble du Conseil d'Etat.

Par le présent courrier les trois organisations faïtières syndicales de la fonction publique et du secteur subventionné, SSP, FSF et SUD interpellent l'employeur public et demandent l'indexation pleine et entière de la grille des salaires de la fonction publique et du secteur parapublic. Les éléments publiés aujourd'hui sur le projet de budget 2023 nous laissent penser que ce n'est pas le cas. Nous demandons par ailleurs l'ouverture de négociations sur l'indexation d'éléments complémentaires au salaire tels que les indemnités kilométriques et l'indexation des différentes indemnités existantes (travail de nuit, travaux spéciaux, etc.).

Nos syndicats sont particulièrement inquiets d'une inflation qui s'avère tout à fait significative, selon les informations que nous avons pour la période d'octobre 2021 à fin juillet 2022. Nous sommes naturellement désireux de connaître la position de l'employeur public sur l'indexation dans un tel contexte. La Loi sur le Personnel de l'Etat précise que c'est l'indice de fin octobre qui est déterminant. Nous précisons que pour la période octobre 2021-octobre 2022 nos syndicats demandent une indexation intégrale qui intègre tous les éléments induisant une hausse des prix.

Dans l'attente de vos déterminations et de la fixation rapide d'une rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, nos respectueuses salutations.

ESE


Jean-Pierre Morissetti

SSP


Antoine Chollet

SUD


F.E. Nicolet

Françoise Emmanuelle Nicolet